

Dynamique Performative et Spectaculaire du *Nsuo Nda Nji* chez les Bamoun

MOUNGANDE IBRAHIM ALILOULAY (PhD)

Chargé de Cours, Université de Yaoundé I

Email: mia_moctar@yahoo.fr

GSM : 00237678370948

Résumé

Les Bamoun ont connu une progression de plus en plus affirmée qui a débouché sur l'émergence d'une culture propre à ce peuple de l'Ouest/Cameroun. Sa richesse et sa singularité culturelles se traduisent notamment par un patrimoine culturel immatériel varié et préservé qui s'est transmis de générations en générations. De nos jours, certaines pratiques ancestrales sont toujours observées. C'est le cas des rites d'intronisation ou *souo ndap*. Face à la modernité, cette tradition séculaire s'est peu à peu réinventée à tel point que, les matrices spectaculaires y occupent une place prépondérante. L'approche sémiologique dans une perspective ethnoscénologique, permet de démontrer que c'est la dimension spectaculaire de ces rites qui cristallisent les regards et le « faire » des spectateurs.

Mots clés : *souo ndap, ethnoscénologie, sémiologie, invention des traditions, performance spectaculaire.*

Performative and Spectacular Dynamics of *Nsuo Nda Nji* among the Bamouns Abstract

The Bamoun people have experienced an increasingly assertive growth that has led to the emergence of a culture specific to these people of the West/Cameroon. Their cultural richness and singularity are reflected in a varied and preserved intangible cultural heritage that has been passed down from generation to generation. Nowadays, certain ancestral practices are still observed. This is the case with enthronement-rituals, or *souo ndap*. In the face of modernity, this age-old tradition has gradually been reinvented to such an extent that spectacular matrices occupy a prominent place. The semiotic approach from an ethnoscenological perspective, shows that it is the spectacular dimension of these rites that crystallizes the eyes and the “doing” of spectators.

Keywords: *souo ndap, ethnoscenology, semiology, invention of tradition, spectacular performance.*

Introduction

L'organisation traditionnelle et administrative du royaume repose sur une hiérarchisation savamment mise en place depuis sa fondation en 1394 (Moungande, 2013). Elle a connu des adaptations en fonction des aspirations des monarques qui s'y sont succédés et en fonction de la dynamique sociale et sociétale du royaume. Dans sa marche vers la modernité, le pays bamoun a conçu et mis en place une structure administrative qui

Dynamique Performative et Spectaculaire du *Nsuo Nda Nji* chez les Bamoun

fonctionne de manière permanente et ponctuelle afin d'assurer avec tact et efficacité, les lourdes responsabilités qui sont celles du Roi (Moungande, 2013). L'étude faite sur cette dernière a permis de constater que tous les maillons de l'organigramme administratif et traditionnel du royaume bamoun sont des « Nji » et ces derniers en sont jaloux de ce titre nobiliaire aussi que le militaire l'est pour son grade. Un tel attachement à ce titre ne peut susciter que des interrogations pertinentes : qu'est-ce qu'un *Nji* et que vaut-il dans le royaume *Bamoun* ? Quelles en sont les typologies et comment le consacre-t-on ? Si le rite nobiliaire d'intronisation des monarques bamoun cristallise l'attention dans le champ de la recherche, celui des *Nji* n'a pas jusqu'ici fait l'objet d'une étude fondamentale. Vu sous le prisme de la sémiologie dans une perspective ethnocénologique (Pavis, 2005), disséquer le rite *Nsuo-Ndap* comme une pratique performative et spectaculaire, c'est questionner son système signifiant et sa charge symbolique, et/ou spirituelle afin d'en dégager le sens et sa signification (Barthes, 1981).

La problématique liée à ce sujet de réflexion requiert la manipulation d'un certain nombre de techniques de collecte des données. L'ethnocénologie étant essentiellement une science de terrain (Pradier, 2001) trois techniques de collecte des données ont permis de cerner de près le déroulement effectif du *Nsuo-Ndap Nji* chez les *Bamoun* : l'observation directe, l'observation documentaire et les entretiens (Ghiglione et Matalon, 1991). Cette curiosité scientifique nous a permis d'explorer ce phénomène et surtout d'envisager une étude conséquente structurée en deux parties d'égale importance qualitative. Si la première est examen des typologies des *Nji* et leurs rites d'intronisation, la deuxième quant à elle est consacrée à l'analyse des données relatives aux éléments de spectacularisation présents dans cette cérémonie. C'est cette partie qui explique l'incidence du vivant sur la validité du rite, sur l'intégration sociale du *Nji* et sur les valeurs qu'il incarne. Elle met surtout en évidence le caractère pédagogique du *Nsuo-nda Nji* ou *Nsuo-Nji*.

I- Typologies de *Nji* et le rite d'intronisation

1) De l'acception de *Nji*

S'inspirant d'un texte rédigé en 1944 qu'il ne nomme pas, l'anthropologue français Claude Tardits (1980) qui a fait des recherches sur les *Bamoun* martèle que le titre de *Nji* est lié à la gestion du pouvoir chez les bamoun. La valeur qu'il porte est fonction de la catégorie nobiliaire du sujet qui l'incarne. On peut donc remarquer que, *Nji* est une

marque de distinction, un titre honorifique qui permet de reconnaître les dignitaires bamoun. Ce vocable est plus utilisé dans un sens adjectival puisqu'il précède toujours un nom, qui lui aussi est généralement lié à un rôle ou une fonction sociale (Mbombo, 2004 :2). Des exemples sont légion : *Nji ngbetgni* (*Nji* adjoint, qui seconde le roi ou le chef dans la préséance), *Nji Mâkom* (*Nji* Ministre, conseiller-fondateur du Royaume Bamoun), *Njifonfon* (*Nji* des Rois, Premier Ministre), *Nji Mefa'a* (Jumeau) ; *Nji Sunfon* (*Nji* ami du roi) ; etc.

Il faut indiquer d'ores et maintenant que dans la tradition bamoun, le peuple ordinaire n'avait pas le droit de s'adresser directement au Roi. Il fallait donc être investi d'un certain pouvoir et de valeurs nobles pour entretenir des relations étroites avec ce dernier. C'est pourquoi, Njoya (1952) nous apprend que tous ceux qui étaient appelés à être réguliers autour de lui étaient anoblis et portaient le titre *Nji*. Titre essentiellement polysémique en pays bamoun puisque renvoyant aux compagnons (co-fondateurs du royaume), aux collaborateurs, aux serviteurs (services déconcentrés), aux amis, et aux sujets admirés du Roi.

On peut donc remarquer qu'on est toujours *Nji* de quelque chose, peu importe la variable. Si certains l'ont acquis par un acte de bravoure ou de distinction, d'autres le sont devenus de manière héréditaire. Vu sous cet angle, chaque catégorie de *Nji* est unique en son genre. Ainsi, aura-t-on en pays bamoun, autant de catégories de *Nji* que d'enjeux du pouvoir. Il ne faut pas dans ce sens perdre de vue les enjeux du pouvoir des rois vassaux (*Fonatue*) qui gardent comme le monarque bamoun, ce droit exclusif d'introniser leurs *Nji* dans la même philosophie administrative que celle du royaume¹.

2) Les typologies des *Nji*

Le déterminant principal ou majeur ici est le mode de désignation. Le *Nji* peut être acquis naturellement, héréditaire ou nommé.

- ***Nji* : titre dynastique porté par les membres de la famille royal**

Cette première catégorie fait de ce titre nobiliaire un patrimoine familial qui témoigne du statut privilégié de la lignée. C'est dire que sa concession est presque toujours héréditaire.

¹ Propos recueillis auprès de Nji NKoumjouo, un des kom fondateur du royaume Bamoun

Dynamique Performative et Spectaculaire du *Nsuo Nda Nji* chez les Bamoun

MBOMBO (2004 :3) parle de la « *noblesse de sang* ». Il est réservé aux *Kom* cofondateurs du royaume, aux adjoints du roi (*Nji Ngbetgni*), aux enfants du roi « *Ponfon* et *Pon Mafon* », et aux *komshinshiüt* ou courtisans du Roi. Tous ces titres existent et ont la même charge symbolique dans le périmètre ou zone d'influence des chefs vassaux (*Fonatue*) dont le rôle et la fonction nobiliaire sont aussi héréditaires au même titre que ceux du Roi (Tanga, 2015). On compte aussi dans cette catégorie les *Nji Mefa'a* (jumeaux) par le caractère divin de leur pouvoir. À ce sujet, les opinions divergent. Les conservateurs proches du pouvoir royal disent que les jumeaux ne deviennent *Nji* qu'après leur présentation au monarque qui à son tour les initie ; d'autres, plus pragmatiques encore, démontrent l'inhérence de leur titre de *Nji* aux mystères du *Nsiéna pə'fâ* (Fifen, 2015).

- **Les *Nji* nommés**

Nji s'appréhende aussi comme un titre conférant la noblesse à toute personne qui intervient dans la technostructure administrative du royaume. Il correspond à l'origine à l'exercice des fonctions d'autorité déléguées par le souverain. Il est pour ainsi dire copté et adoubé par le Roi². Très souvent, les *Nji* nommés jouent de grands rôles dans cet appareil administratif et leur pouvoir très souvent dépasse de loin celui d'un *Nji* qui l'a acquis par hérédité. C'est par exemple le cas des *Nji Mashüt Toupanka* (Ministre de l'armée royale), *Nji Tângou* (Ministre de la justice), *Njifonfon* (Premier Ministre), etc. D'autres par contre jouent le rôle d'auxiliaire de l'administration royale. C'est d'ailleurs la masse concentrée des *Nji* rependue dans les quatre coins du royaume. Le nombre a largement augmenté avec le règne du 19^{ème} roi des bamoun, Sa Majesté Sultan Ibrahim Mbouombouo Njoya, qui, pour des raisons politiques³ tournées vers les défis de développement du royaume, a démocratisé la fonction du *Nji*⁴.

Il faut dire que dans le temps, il fallait justifier d'un acte de bravoure, d'ingéniosité ou de créativité, de promotion de valeurs (cas du premier *Nji* – *Nji Nsapé*⁵ – intronisé en ce

2 Déclaration faite par Nji Nchare Oumarou, chargé des affaires culturelles au Sutanat de Foumban.

3 Un grand nombre de bamoun estime que le titre et la fonction du *Nji* est en voie de désacralisation du fait de son octroi arbitraire ces dernières années. On parle même déjà de « titre acheté » : la tendance sur le terrain est que tout bon riche devient *Nji* dès qu'il s'y intéresse.

4 Propos recueillis auprès de Nji Mkomjouo premier ministre de royaume bamoun, le 22/03/2021 à Njimom par Foumban.

5 « *Nji* » qui incarne la vérité, la justice et l'équité. L'illustre couronné s'est vu intronisé comme héritier de son père et les sources indiquent que les chefs de famille auraient désigné ce dernier parce qu'il jouit d'une

début du mois de janvier 2022 par le roi Fonrifum pour avoir dit la vérité sur le testament de son père), et la liste est loin d'être exhaustive pour mériter le titre de *Nji*.

Voilà les catégories de *Nji* chez les *Bamoun*. Mais dans l'ordre d'importance de leurs fonctions sociales, Ndam (2005) pense qu'on peut aboutir à la catégorisation suivante :

Tableau récapitulatif des catégories nobiliaires des Nji chez les bamoun⁶

Rang	Catégories	Sujets	Mode désignation
01	<i>Nji Kom</i> Coadministrateurs directs du roi	<i>Kom</i> intronisateurs (les sept)	Nommées, puis héréditaires
		<i>Nji Nguêtngu</i> (7 <i>Kom</i> accompagnateurs)	Nommées, puis héréditaires
02	<i>Nji Pónfon</i> Assistants et conseillers du roi	<i>Naanfon</i> (Mère du Roi ou reine-mère, Equilibre du pouvoir)	Nommé
		<i>Nji Ngbetgni Fon</i> (adjoint, Vice-Roi)	Héréditaire
		<i>Pom Mafon</i> Frères ou sœurs du Roi ?	Héréditaire
03	<i>Nji Kom</i> Grands serviteurs	- <i>Njifonfon</i> (Nji des Rois, Premier Ministre)	Nommé
		<i>Tita Nfon</i> (Père du Roi)	Nommé
		<i>Tângou</i> (Père du pays, Ministre de la justice)	Nommé
		<i>Toupanka</i> (Tête de Panka, Ministre de l'armée royale)	Nommé
		<i>komshinshüt</i> (Compagnon gardien du palais Conseiller du Roi)	Héréditaire
		<i>Mashiüt</i> (Grande personnalité du royaume)	Nommé
		<i>Fenatùe</i> (Rois soumis Chefs vassaux)	Héréditaire
04	<i>Nji</i> Serviteurs de la cours	<i>Nji Shuefon</i> (éclaireur du roi, Porte-fagnon)	Héréditaire
		<i>Nji mə'fâ</i> (éclaireur, gardien du pouvoir)	Innés
		<i>Shushüt</i> (Gardien du palais Divers services)	Héréditaire

fortune colossale. Une fois couronné par le roi, il a demandé parole pour signifier au monarque que son défunt père lui avait présenté un de ses petits frères comme héritier. Le roi a réparé le tort et a fait de lui un « *Nji Nsappé* ».

⁶ Du fait de la complexité du pouvoir royal, ce tableau reste discutable, quoiqu'il soit déjà un indicateur fiable.

Dynamique Performative et Spectaculaire du *Nsuo Nda Nji* chez les Bamoun

	<i>Nji honorifique</i>	- <i>Nji Sunfon</i> , - <i>Nji Sappé</i> , et les autres simples <i>Nji</i> .	Nommé
--	-------------------------------	---	-------

Cette catégorisation donne une coloration spécifique à la cérémonie d'intronisation des *Nji* chez les *Bamoun*.

3) *Nsuó (-Ndap) Nji*

[Fig.1] : Une cérémonie de *souo ndap* de *Nji Mankâa* au Sultanat Bamoun (Moctar, 2019) *Nji Share Oumarou*⁷ nous apprend que littéralement en langue bamoun, *nsuó* correspondrait au verbe « mettre » et *ndap* voudrait dire « maison ». *Nsuó-ndap*, morphologiquement pris au pied de la lettre peut ainsi se traduire en français par « *mettre la maison* ». Cette littéralité cache l'idée de substitution ou de remplacement qui fonde la désignation d'un tiers parmi les enfants d'un défunt pour assurer la continuité de son rôle social. On parle de *Nsuó-nda Nji* qui veut dire « *désigner et introniser le successeur d'un Nji* ». Comment se déroule cette cérémonie ?

- « *Nsuó-nda Nji* »

Quand il s'agit du *Nsuó-dap*, le comité en charge du dépouillement des testaments reçoit celui du défunt la veille s'il ne se trouvait déjà pas au palais⁸. Le roi se rassure toujours

⁷ Secrétaire particulier du Roi et chargé des affaires culturelles du sultanat rencontré dans le cadre de cette recherche au Sultanat bamoun le 15 décembre 2021.

⁸ Les grands dignitaires très proches du pouvoir confient très souvent leur testament au roi ou à leurs homologues afin d'éviter que la famille ne change.

par des enquêtes qu'il n'a pas été modifié. Au jour dit, les notables de la cour royale assurent la mise en place des membres de la famille. Quand il s'agit d'un dignitaire du palais déclare *Nji Monshare*, tous les *Nji* y compris les membres des sociétés secrètes du royaume se mobilisent pour la cérémonie. A contrario, s'il s'agit d'un simple *Nji*, le comité en charge des rites d'intronisation s'installe et le roi ou *Fontue* est annoncé pour le début du culte⁹.

Généralement après l'installation du roi martèle Njiaghait Njyou Moussa¹⁰, la cérémonie commence par un discours de conscientisation de la progéniture du défunt sur la problématique de la succession, sur les bénédictions liées au respect du successeur, etc (Faïk-Nzuji ; 2003). Les regards se convergent ensuite vers l'officiant chargé de déterminer parmi les enfants du défunt regroupés dans la grande cour du royaume (*Yié Yen jâa*), le successeur de leur père devant le monarque. Ces derniers n'ont pas le droit de savoir ce qui se trame jusqu'à ce que l'héritier soit identifié et saisi. Cette scène est toujours enjolivée par les cris d'allégresse du public réuni pour la circonstance. Il est présenté au roi qui procède au couronnement à travers une plume qu'il encastre dans les cheveux du désigné (rouge, noire, et autres selon la classe nobiliaire) en signe d'investiture. C'est alors que l'officiant l'habille *hic et nunc* du costume légué par son défunt père, lui fait porter un couperet royal et une sagaie (voir figure 1). Pour les grands serviteurs du palais, on fait porter un imposant collier au cou et une danse sacrée est exécutée en son honneur. L'officiant clôture le rite par un discours de mise en garde dans lequel, il rappelle à l'initié du jour la soumission totale, le dévouement et la loyauté infaillibles au roi et aux institutions du royaume ; le code éthique de la notabilité ; l'art de la gestion des hommes et des biens, etc.

- « *Nsuó-Nji* »

Contrairement au *Nsuó-ndap* indique *Nji Monshare*, le sujet à initier est un postulant engagé, à l'exception de quelques rares cas où le roi se saisit de son pouvoir discrétionnaire pour élever quelqu'un au rang de *Nji* comme ce fut le cas de *Nji Sappé* cité plus haut. Pour porter ce titre, le concerné doit faire souffrir son porte-feuille afin de

⁹ Propos recueillis auprès de *Nji Monshare mâ Kom*, premier dignitaire du royaume rencontré à son domicile sis à Njimatié par Njimom le 15 Décembre 2021.

¹⁰ Chef supérieur de Maghait et *Kom* auprès du Roi rencontré dans le cadre de cette recherche à son domicile le 15 décembre 2021.

Dynamique Performative et Spectaculaire du *Nsuo Nda Nji* chez les Bamoun

montrer sa fierté au roi et aux grands dignitaires du palais. Il doit surtout ravitailler le royaume en bétails (bœufs, coqs, chèvres, etc.) et en vivres (maïs, manioc, macabo, etc.). Pour démontrer sa cote de popularité au roi, le postulant au poste de *Nji* se doit de mobiliser sa famille et ses amis de tout bord pour la circonstance. Une fois son sacre signé par la plume, l'officiant lui fait porter les mêmes objets rituels que dans le *Nsuó-ndap*. Ces objets qui consacrent et sacralisent ce pouvoir, signent son accession à la dignité des *Nji*. Par le même discours de mise en garde et sans exécution d'une quelconque danse sacrée, il est présenté au public comme un nouveau collaborateur du roi.

Du choix du successeur au port des insignes en passant par le sacre à la plume et la danse sacrée, on relève les éléments de spectacularisation qui encensent le rite d'intronisation chez les Bamoun.

II- Des Éléments de Spectacularisation à la Confirmation du Rite *Nsuó-Nda Nji* ou *Nsuó-Nji* : Affirmation d'un Spectacle à Caractère Pédagogique

Cette partie fait d'abord le point sur les éléments de spectacularisation propres à ce rite, ensuite, elle établit le lien entre ces matrices spectaculaires et la validité du rite pour enfin dégager le caractère pédagogique d'un tel spectacle.

1) Point sur les éléments de spectacularisation du *Nsuo-nda Nji*

Les éléments en question sont intrinsèquement liés à cette pratique rituelle. Ils sont pour ainsi dire indispensables pour sa validation. Dans leur ordre d'apparition dans le schéma narratif de *Nsuo-nda Nji* ou du *Nsuo-Nji*, on peut observer de manière diachronique : le choix du successeur, la sacralisation de ce choix à travers la plume d'intronisation, le port des attributs nobiliaires, la danse sacrée et le sermon.

a) Choix du successeur

Le choix du successeur se fait de manière très spectaculaire. « *Les enfants ont conscience de l'action qui se déroule dans ce contexte (contre eux ?) et que dans la cosmogonie bamoun, ils n'ont pas le droit de la vivre pleinement* »¹¹. Après identification, l'officiant par essence connaît le successeur et sa position dans la foule, mais s'amuse encore à le dénicher. Il se frotte volontiers aux enfants, donnant au passage l'impression qu'il l'a déjà

¹¹ Propos de Njiaghait Njayou Moussa, *op.cit.*

identifié. Toute tentative de contrôle de l'action de l'officiant par un enfant est violemment étouffée. Il arrive parfois que l'officiant attrape un pseudo héritier avant de le relâcher pour finalement en prendre le vrai. Ce faire-semblant, au-delà de booster le suspens, est une écriture qui vise à montrer comment, même pour le défunt, il n'a pas été facile de choisir parmi les enfants un seul pour assurer le règne.

La feinte volontaire de l'officiant provoque la panique dans sa progéniture et le public. La théâtralisation de l'action induite ici par ce « comme-si » ne tient pas à la mimesis, mais plutôt à un simulacre dont la finalité est de susciter des interrogations quant aux mérites du successeur. Quelques initiés que nous avons interrogés ont évoqué l'anxiété qui naît en cette circonstance, donnant lieu à une rétrospection spontanée qui met chaque enfant face aux réalités de sa relation avec son défunt père. En un mot, la feinte de l'officiant est comme un appel à l'examen de conscience ; lequel permet à chacun de s'auto-évaluer face à l'examen de succession. Ce qui facilite de manière inconsciente ou non la validation du choix d'un successeur autre que soi.

b) Le sacre à la plume

La plume nous apprend Njiassom¹² est généralement celle d'un oiseau rare dont le plus connu est le *Ngó*. C'est une marque de sacralité, de légitimation de l'autorité de celui qui la porte. Le port de la plume sous-tend la validation du choix du successeur, le transfert solennel de l'autorité et surtout la mutation du sujet initié. En le portant, il passe directement de fils à père de la famille et est désormais perçu comme tel par les autres membres de la communauté. Chaque fois que le roi ou le *Fontue* s'en sert pour consacrer et légitimer un initié, on entend la foule scander : « *Ouuuuuuuu ruh hh ruh ruh ! Nji kwira, nji kwi !* » (*Nji* est de retour). Cette exclamation qui est aussitôt reprise en chœur par le public magnifie le retour du *Nji*.

La plume est donc un signe symbolique de restauration de la figure d'autorité du *Nji* dont la réincarnation devient possible par la foi partagée en la sacralité de cet accessoire rituel. Elle vérifie d'elle-même la légitimité du sujet dans le temps : les bamoun sont unanimes que celui qui porte une plume qui ne lui est pas destinée finit par payer le prix fort. En somme, le sacre à la plume est un geste essentiel qui fonde le rite d'intronisation. Il est

¹² Dignitaire du royaume bamoun et chef du village Massom rencontré le 15 décembre 2021.

Dynamique Performative et Spectaculaire du *Nsuo Nda Nji* chez les Bamoun
 déclencheur d'une effervescence spectaculaire. Des réactions spontanées et simultanées qui en découlent fondent la spectacularité du rite : des cris, des pleurs, des éloges poétiques, etc., et parfois des scènes de bagarre en signe de contestation. Ces réactions se densifient lorsque le successeur arbore les attributs royaux de notabilité.

c) Le port des attributs de notabilité

La plume affirme certes le retour du *Nji*, mais ne restaure pas déjà le statut nobiliaire qui va avec. Elle ne permet pas non plus de déterminer la nature et la valeur de ce dernier. Il faut donc des codes additifs qui permettraient au corps de l'heureux élu d'atteindre sa plénitude et de s'affirmer dans la classe des magistères royaux. Ces objets rituels sont notamment le couperet *Káfâ*, la sagaie *Nkó* et le collier en perles (Njiasse et al., 1984).

Le *Káfâ* est le symbole qui élève le sujet à la dignité de *Nji*. Sémiologiquement parlant, il souligne la combativité dans la cosmogonie bamoun, l'invulnérabilité et/ou l'invincibilité qui sont des valeurs essentielles pour le gardien du palais qu'est le *Nji*. Pour multiplier les chances de contrôle, on ajoute au couperet une sagaie royale qui appelle à la précision et à l'objectivité dans l'exercice du pouvoir conféré. Le collier quant à lui est un code royal de la notabilité. Sa forme, ses traits, ses motifs décoratifs, sa couleur renseignent sur la catégorie nobiliaire du *Nji*. Dans le rite de *Nsuo-Nji*, le public concentre son attention sur ces objets afin de déterminer la valeur que le roi accorde au nouveau *Nji*. Il faut préciser que les simples *Nji*, ceux-là dont le titre est essentiellement honorifique, ne portent pas de collier (Mbombo, 2004 :3).

d) La danse sacrée

Comme le collier, la danse sacrée est une exclusivité de grands dignitaires ou *Nji* qui appartiennent aux sociétés secrètes du royaume. Ceci dit, les danses sacrées sont exécutées en contexte d'intronisation pour remplir une fonction précise : signer et légitimer l'adhésion du *Nji* successeur à la société secrète ou signer, pour les *Nji Kom*, l'alliance entre le sujet initié et la mémoire du peuple. On en distingue deux variables : l'une dite d'adhésion et l'autre dite d'alliance.

e) Danse d'adhésion

Chaque caste a sa danse initiatique, le chant qui l'accompagne. Lorsqu'un successeur est désigné pour remplacer son père, la caste chante et danse en la mémoire du défunt

annonçant par-là l'accueil du nouveau qui agira désormais en lieu et place de l'illustre disparu. C'est dans cette chorégraphie que la caste affirme au grand public l'inhibition du sujet dans la sphère suprasensible. Son invulnérabilité est ainsi assurée et intégrée de tous. La grande majorité des castes du royaume étant la propriété des *Fonatie*, on réalise que l'initiation des *Nji* des chefferies vassales est toujours marquée du chant et de la danse sacrés. On parle de « *Yuopnké ngú* » : « *Tóttó* » pour les gens de *Diyan* ; « *Nguenghâ* » pour les *Pajouom* ; etc¹³. Il y'a toujours un aspect de cette danse qui est partagé par les descendants de la lignée vassale concernée : c'est son versant populaire qui crée la fusion avec l'âme du peuple qui célèbre le retour et/ou l'arrivée du *Nji*.

➤ **La danse de l'alliance**



Danse guerrière ou le *Kemah* (crédit photo : Moctar, 2020)

Dans la logique de la danse de l'alliance, les *Kom* se voient magnifiés par le « *Yuopnké ngú* » du royaume. C'est un mélange de danse guerrière qui rappelle les sacrifices de plusieurs générations et de danse mystique qui sous-tend la spiritualité du pouvoir (Moungande, 2013).

Cette chorégraphie tend à mettre le sujet initié face à sa responsabilité qui est celle de défendre l'intégrité territoriale du royaume et de contribuer à préserver les valeurs

¹³ La dynamique de ces danses sacrées dans le rite d'intronisation des *Nji* chez les *Bamoun* fait déjà l'objet d'une réflexion à la suite de cet article. C'est un phénomène complexe qui mérite qu'on lui consacre un temps d'analyse pour comprendre jusqu'où les chants et les danses peuvent changer les hommes.

Dynamique Performative et Spectaculaire du *Nsuo Nda Nji* chez les Bamoun essentielles sur lesquelles repose la tradition. C'est d'ailleurs l'objet du discours-sermon qui explique et magnifie les enjeux de l'initiation.

f) Le discours-sermon

Njifonfon, officiant plus actif du culte d'initiation des *Nji*, a la lourde responsabilité de signifier à l'initié les enjeux de l'initiation. D'abord, il interpelle la famille et le public sur la sacralité de l'initiation, la nécessité d'accepter leur nouveau statut et leurs rôles régaliens. Ensuite, il explique le statut et le rôle de l'initié afin de le mettre en phase avec les responsabilités qui lui incombent désormais. Enfin, il fixe les interdits liés au statut nobiliaire du *Nji*, selon qu'il appartient à une caste précise. Mais dans l'ensemble, ces interdits tournent autour du pouvoir du monarque. Dans l'esprit de ce sermon, chaque *Nji* n'a point le droit de se détourner du palais, de partager toute idée qui pourrait être une menace pour l'intérêt et l'épanouissement du palais, etc.

En effet, cette séquence du culte est comme la résolution du conflit dans une intrigue très nouée : l'initié, les participants et même les officiants sont fixés dans leurs sorts. Les responsabilités, les droits et les avantages sont reprecisés pour tous dans l'optique d'assurer un équilibre social parfait. Le discours sermon apparait donc comme un appel à la prise de conscience aidant à assurer non seulement la continuité de l'œuvre du défunt mais surtout sa pérennité. S'il s'affirme comme une matrice de distanciation¹⁴ qui favorise la conscientisation de masse, il ne demeure pas moins un temps d'introspection sérieuse pour chacun.

2) Spectacularisation, validité du rite et valeur du *Nji*

Les éléments de spectacularisation élucidés ci-haut de manière diachronique, permettent de comprendre les composantes majeures du rite. Le cadre spatio-temporel se veut une entité non statique qui varie en fonction des urgences. L'espace, généralement la cours du palais et celle des chefferies vassales, est fondamentalement un cadre sacré de tous les jours. Sa valeur référentielle d'espace du pouvoir dans la communauté ne change pas. Les symboles qui renforcent la mystique et la sacralité des espaces concourent à renforcer la croyance au culte. Ainsi, l'inscription du culte dans un tel contexte de nature spectaculaire

¹⁴ Prise dans le sens brechtien du terme

est un gage non seulement de sacralité, mais aussi et surtout de validité du rite. Le temps ici est une fluctuation du moment et de la durée : en un temps réel, le schéma rituel est déroulé sans contrainte de durée précise, sauf cas d'urgence chez les officiants (Roi ou *Fontue* exceptionnellement). En fonction des péripéties qui s'imposent spontanément ou simultanément, le temps de l'initiation peut être raccourci ou prolongé.

La validité du culte dont on parle repose en grande partie sur la performance des officiants. Les actions, qu'elles soient performatives ou théâtralisées, sont le socle de la spectacularité du culte. Ce sont elles qui donnent vie aux objets rituels, conduisant à la transformation du sujet initié. La transcendance du *Nji* ne s'affirme que par la dynamique performative et/ou spectatorielle des officiants ; laquelle est quelque peu influencée par la part du public-participant (Josman et *al.*, 2020). On a pu voir, par le truchement de la vectorisation (Pavis, 2005), que l'interdépendance des éléments de spectacularisation traduit la logique du culte et met en évidence la valeur du *Nji*. C'est dans cette perspective qu'on arrive à dégager que dans sa poétique essentiellement pédagogique, le discours-sermon dynamise les actions rituelles spectaculaires qui s'affirment comme moyens par lesquels le sujet acquiert un nouveau statut dont la sacralité et les valeurs sont acceptées et partagées par les autres membres de la famille/communauté.

3) « *Nsuo-ndap* », un spectacle à caractère pédagogique

La foi partagée dans ce culte repose inéluctablement sur la pédagogie du culte (Tardits, 1980). Le discours sermon est la matérialité poétique de cette philosophie éducative qui s'articule autour de trois principes :

a) Le caractère divin du pouvoir

Tout est fait pour montrer aux gens que le pouvoir vient de Dieu et qu'en contexte de *Nsuo-ndap* tous les enfants ne peuvent succéder au défunt père. C'est une sorte de préparation psychologique qui prédispose les autres enfants à l'acceptation et à la validation du choix.

b) Le respect de l'autorité et le mérite de la loyauté

Si le pouvoir vient de Dieu et que nous lui devons un culte singulier, alors nous devons respecter ceux à qui il délègue une partie de son pouvoir pour assurer le « vivre ensemble » dans les communautés. Les objets-symboles du culte sont donc mobilisés

Dynamique Performative et Spectaculaire du *Nsuo Nda Nji* chez les Bamoun
comme sceaux de sacralité de l'autorité et du pouvoir qu'il incarne. Ces mêmes objets imposent au sujet initié une fidélité/loyauté aux valeurs sacrées du royaume.

c) La gestion du pouvoir et la notion de justice

Parmi les valeurs sacrées, il y a fondamentalement la justice que recherche le pouvoir. Le sujet initié, comme indiqué ci-haut, est éduqué sur les principes de la gestion du pouvoir, le mérite du dialogue, etc. La justice est présentée comme la condition *sine qua none* de la cohésion en famille et dans la communauté.

Voilà l'essentiel sur le fondement des principes rituels qui consacrent au *Nsuo-ndap* ou au *Nsuo-nji* un caractère pédagogique indéniable. Ainsi, le culte enseigne un savoir-vivre dont la finalité est d'intégrer l'autorité du *Nji* et les valeurs qu'il incarne.

Conclusion

L'objectif de cet article était d'examiner dans une perspective ethnoscénologique le rite *Nsuo-Ndap* en contexte nobiliaire comme une pratique performative et spectaculaire dont les éléments de spectacularisation concourent à la validation du rite en même temps qu'ils renseignent sur la valeur d'un *Nji* et sur sa catégorie nobiliaire. Il était surtout question de montrer comment ces éléments permettent *in fine* au rite de travestir sa fonction initiatique pour donner lieu à un spectacle à caractère pédagogique ; une pédagogie qui assure l'insertion sociale du *Nji* et la reconnaissance de son rôle et de sa fonction sociale acquises.

De notre parcours analytique, il en ressort que dans le palais royal comme dans les chefferies des *Fonatue*, la cérémonie du *Nsuó-nda Nji* autant que celle du *Nsuo-Nji* mobilisent du monde. Dans le premier cas, la mobilisation se fonde en partie sur la curiosité du public : qui va succéder au grand *Nji* ? Il faut donc aller voir pour être témoin vivant de ce qui va se passer. La nostalgie qui habite la foule ici est très vite remplacée par la joie de voir le *Nji* revenir à travers la consécration du nouveau. Ce culte reste important dans la vie communautaire et suscite davantage d'intérêt lorsqu'il est annoncé pour un sujet distingué. D'un village à l'autre, l'histoire de la famille et sa taille, le rapport du *Nji* avec les gens, ses qualités d'homme de pouvoir et, depuis l'avènement du multipartisme, son discours politique du quotidien sont autant d'éléments qui conditionnent aussi la participation au culte. Très souvent, les tensions se font ressentir

pour des cas où les enfants du défunt bataillent pour la succession. Ce qui rend de manière factuelle la cérémonie plus spectaculaire.

En effet, cette cérémonie repose sur un schéma rituel qui dévoile une gestion rigoureuse d'un cadre spatio-temporel précis ; un schéma qui se vivifie par des actions cordonnées dont les officiants et les participants sont des co-producteurs (Josman et *al.*, 2020). La validité du rite et la valeur que la communauté donne au *Nji* sont fonction de l'écriture spectaculaire qu'on en fait. Le culte dans son ordonnancement, ici rendu perceptible par les éléments de spectacularisation, s'affirme comme une pédagogie sociale qui fixe l'autorité du *Nji*, renforce son pouvoir et le respect des valeurs qu'il incarne. C'est donc un temps de communion où les valeurs sont partagées dans le souci de pérenniser la tradition et surtout dans l'optique d'assurer la cohésion et l'équilibre social. Ce qui explique mieux le rapport très étroit de ce titre nobiliaire avec la sphère du pouvoir chez les *Bamoun*.

Références

- Barthes, R., (1981), *Essais Critique*, Paris : Seuil.
- Faïk-Nzuji, C., (2003), *La puissance du sacré : L'homme, la nature et l'art en Afrique noire*, Paris : La Renaissance du Livre.
- Fifen, O., (2015), « De la performativité à la théâtralité : une étude ethnocénologique du rite des jumeaux chez les Paməm », Mémoire de Master, Université de Yaoundé I.
- Ghiglione, R. et Matalon, B., (1991) *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*, Paris : Armand colin.
- Josman, N. et *al.*, (2020), "Performance and Participation outcomes for individuals with Neurological conditions", in *Front. Neurol*, Volume 11
- Lloyd Llewellyn-Jones, (2021), "Understanding Theatre Space, Classical Receptions" *Drama and Poetry in English*, The open university.
- Mbombo, N. I. et *al.*, (2004), *Le protocole au palais des rois Bamoun*, Yaoundé : Sar, 2004.
- Moungande, I. A., (2013), « De la pratique rituelle au spectacle vivant: une approche sémio-anthropologique du « *Nguon* » et du « *Ngondo* » au Cameroun », Thèse de Doctorat PhD sous la direction de André Helbo, Université Libre de Bruxelles, Information et Comunication.
- Ndam, B., (2005), *Le Noun d'aujourd'hui et de demain*, Yaoundé : Ulrich.
- Njiasse, N. A. et *al.*, (1984), *Cent ans d'histoire bamoun*, Paris, Grouadenez.
- Njoya, I., (1952), *Histoires et coutumes Bamoun*, Douala : IFAN.
- Pavis, P., (2005), *L'analyse des spectacles*, Paris : Armand Colin.
- Pradier, J.M., (2001), *La Scène et la Fabrique des corps. Ethnocénologie du spectacle (5e siècle av. J.-C.-18e siècle)*, dans *Dix-huitième siècle*, Paris : Puf, pp. 706-707.

Dynamique Performative et Spectaculaire du *Nsuo Nda Nji* chez les Bamoun

Tanga, O. J., (2015), « La crise du commandement indigène dans le Royaume Bamoun : le cas du Sultan Ibrahim Njoya (1916-1933) », *Syllabus Review* 6(2), Paris : Human and social Science series, pp.253-379.

Tardits, C., (1980), *Le royaume Bamoun*, Paris : Armand colin.

Querrien A., (1985), « Dynamique culturelle des communautés périurbaines : un entretien avec Paul Henry Chmbart de Lauwe », In *Les Annales de la recherche urbaine*, n°26, pp. 87-93.